

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2008**

Délibération
n° 2008.09.69.B

**Conservatoire G.
FAURE : contrat de
location avec la SCI
SABLIER
HEBERGEMENT**

LE SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**CONSERVATOIRE G. FAURE : CONTRAT DE LOCATION AVEC LA SCI SABLIER
HEBERGEMENT**

Pour la saison 2008/2009, le conservatoire G. FAURE souhaite louer un studio de danse appartenant à la SCI SABLIER HEBERGEMENT, situé 129 rue de Clérac à Sillac - 16000 ANGOULEME, composé d'un espace de 120 m² et d'un vestiaire de 10 m².

La présente location est consentie pour une période allant du 15 septembre 2008 au 30 juin 2009.

Le montant du loyer pour la période s'élève à 6 612 € toutes charges comprises pour un volume horaire de 20 heures par semaine.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 2 septembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER le projet de convention avec la SCI SABLIER HEBERGEMENT en annexe

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

18 septembre 2008

Affiché le :

19 septembre 2008